

Web-séminaires « Réglementations, coordination, interactions des couvertures santé publique / privée et leurs conséquences : À travers le cas du droit français »

Co-organisés par :

- Programme '*Advanced business law programme*', Université de Tokyo
- COMPTRASEC (Université de Bordeaux, UMR 5114 CNRS)

Financés par la région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du projet de recherche 'Sécurité Sociale et Couverture maladie complémentaire : vers une vision cohérente du système de santé'

8 et le 9 décembre, 9h30-11h30 (heure française)

-via l'application « zoom », avec traduction français/japonais -

Ce séminaire envisage de proposer une nouvelle perspective à l'étude comparée des systèmes de santé, en s'intéressant de manière englobante à la couverture maladie obligatoire et au monde en dehors de cette dernière dont l'assurance maladie privée. En effet, les mondes du « dedans » et du « dehors » de l'assurance maladie obligatoire (AMO) se développent en s'influençant de manière réciproque, parfois en modifiant les contours mêmes de l'AMO, notamment lorsque l'AMO est soumise à une contrainte et/ou à une pression financière et/ou politique pour maîtriser ses dépenses de santé, ou lorsque les marchés privés peuvent se développer, en principe librement – s'il n'y a pas de réglementation les encadrant – dans les limites fixées par les contours de l'AMO. Ainsi, une simple analyse de l'AMO dans un pays ne suffit pas pour rendre compte de ses caractères et de ses caractéristiques. Au contraire, il est essentiel de s'intéresser à ses contours (limites) et à ce qui se développe au-delà de ces contours - notamment les marchés privés de soins et d'assurance - pour mieux les comprendre. Inversement, l'ensemble des règles juridiques encadrant ces marchés doit être analysé et interprété en lien avec l'AMO. L'analyse comparée de l'assurance maladie de différents pays, qui porte souvent uniquement sur l'AMO, devrait aussi être complétée et nuancée par cette analyse globale et dynamique de l'ensemble de différents systèmes et marchés de santé.

Mardi 8 décembre

Président : Gen GOTO (Université de Tokyo)

Ouverture : Masahiko IWAMURA (Président de la Commission Centrale des Relations de Travail, Professeur émérite de l'Université de Tokyo) et Philippe MARTIN (CNRS, Directeur du COMPTRASEC)

1. Eri KASAGI (CNRS, COMPTRASEC) : Introduction
2. Maryse BADEL (Université de Bordeaux, COMPTRASEC) : La complémentaire santé : un relais essentiel de la Sécurité sociale pour l'accès aux soins

(Questions et débats)

Mercredi 9 décembre

Président : Masahiko IWAMURA

1. Carine FRANC (Inserm, IRDES) : Les caractéristiques du marché de l'assurance maladie complémentaire en France, conséquence sur l'accès aux soins.
2. Eri KASAGI : Accès aux soins en France et au Japon : une première tentative d'analyse comparée

Takuya SHINOHARA (NLI Research Institut) : Commentaires

(Questions et débats)